

Ecole primaire des Verrières de Joux

18 rue de Franche Comté

25300 VERRIERES DE JOUX

ecole.les-verrieres-de-joux@ac-besancon.fr

COMPTE-RENDU 3ÈME CONSEIL D'ÉCOLE

JEUDI 22 JUIN À 16H

Présents : les représentantes de parents d'élèves Mme Mairot, Mme Tournier, Mme Durand Mme Robbe Mr Watiez et Mme Magnenet équipe éducative

Absents excusés : Mme Lacroix IEN, Mr Jodon Maire, Mme Guy Alexandra (nouvelle enseignante nommée) Mme Adriansen DDEN

1°) Calendrier des activités culturelles

- Bilan des activités passées :

- *Spectacle JMF « les extraordinaires aventures de Pinocchio »* présenté par un ensemble de musique classique : violon violoncelle piano et voix lyrique. Cela a plu ou non du fait du genre particulier mais ce fut une rencontre intéressante, l'équipe éducative souhaite renouveler l'adhésion au JMF l'année prochaine. Merci à l'association qui prend à sa charge les entrées au spectacle
- *Sécurité routière* le lundi 15 mai matin (remerciements aux familles qui se sont rendues disponibles)
- *Rencontre USEP* lundi 19 juin classe des Grands : athlétisme, jeux co et initiation frisbee

- Sorties de fin d'année

- Rappel de l'exposition le vendredi 30 juin de 17h à 19h

- Les élèves de CE1 CE2 CM1 CM2 ont effectué leur **séjour à la Roche aux fées** sur le thème des volcans durant la semaine du 12 juin au 16 juin. Le centre était agréable, les diverses visites riches et variées et Mme Durand a eu la satisfaction d'avoir ses élèves très intéressés et à l'écoute des intervenants. Le séjour fut riche en apprentissages, en découvertes mais aussi un moment intense de partage avec un groupe-classe bien soudé.
- Les élèves de MS GS CP **mini-séjour à la roche du trésor** à Pierrefontaine les Varans les 8-9 juin, dont la thématique était « exploration de la nature par les 5 sens ». Les élèves ont été bien actifs et intéressés par les ateliers proposés. Les animations et le centre étaient de qualité.

Mme Magnenet tient à remercier Mme Sonia ROBBE pour avoir accepté d'encadrer ses 2 séjours faisant preuve de disponibilité. Sa présence pendant les séjours a été appréciée par les élèves.

- Remerciements à l'association des Ecoliers Varisiens qui une fois encore a soutenu financièrement notre action.

L'équipe éducative en profite pour rappeler à l'ensemble des familles que de telles sorties sont réalisables car grâce à l'action financière de l'association ; le cout des séjours reste abordable par tous mais elle tient à alerter que pour pouvoir continuer à récolter des fonds l'association a besoin de bénévoles.

Merci encore à la municipalité pour la subvention versée pour la classe des Grands ainsi qu'à l'association laïque de Pontarlier.

2°) Rythmes scolaires

Ce que le décret BLANQUER prévoit :

En réalité, la dernière réforme des rythmes scolaires reste la norme, imposant neuf demi-journées d'école aux élèves avec, au choix, une matinée le samedi ou le mercredi. Il deviendra en revanche possible, à la parution du décret, de demander une dérogation pour rebasculer sur les seuls lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Basculer sur de nouveaux rythmes ne se fait pas d'un claquement de doigts, or les vacances d'été approchent à grands pas. Le jeudi 22 juin, le décret devait passer au comité technique ministériel. Une fois publié au Journal officiel, les communes intéressées par le retour aux 4 jours devront consulter leur conseil d'école avant de transmettre la requête au directeur académique.

Le nouveau décret indique que les dérogations doivent être demandées **conjointement par le conseil d'école et la commune**. Si une des deux parties refuse le changement alors l'organisation actuelle est conservée. Quelle que soit la réponse finale de la mairie, le vote du conseil d'école sera l'expression de la communauté éducative locale et permettra d'engager le débat sur ce sujet.

Légalement, toute demande officielle de changement devra être faite **après la parution du décret... et avant le CDEN (pour l'instant fixé au 29 juin)**.

Aux Verrières, avec Mr Le Maire, nous sommes au fait de la situation mais prudents à ce jour puisque rien d'officiel n'est paru, le délai peut être très court, et cela semble vouloir se faire dans la précipitation ce qui n'est jamais favorable à la qualité de l'organisation.

Dans un souci d'harmonisation avec l'école de la Cluse, nous avons pris contact et il semble qu'enseignants et municipalité y souhaitent un retour à 4 jours mais ils sont comme nous dans l'attente.

Les représentants des parents des Verrières et l'équipe éducative se prononcent favorablement à un retour à la semaine à 4 jours si les délais le permettent pour l'année 2017-2018 et si la municipalité est en accord avec la demande. Le retour à la semaine de 4 jours est aussi demandé avec un changement d'horaires car les enseignants remarquent une disponibilité réduite aux apprentissages sur des après-midis trop longs. La 1^{ère} demande serait donc **une semaine à 4 jours avec pour horaires 8h30-11h45 et 13h15-16h**. Les représentantes des parents d'élèves profiteront des quelques jours qui nous séparent d'un conseil d'école extraordinaire pour échanger avec les autres parents autour de cette question.

A ce jour, il s'agit d'une SUGGESTION, rien ne peut être fait tant que le décret n'est pas officialisé (ce pourquoi nous n'avons pas de date). Après vote au conseil d'école, il faudra que notre proposition reçoive l'avis favorable de la municipalité, de l'IEN de Pontarlier et du DASEN de Besançon. Le tout dans des délais plus que restreints. Nous tiendrons les parents informés lorsque nous aurons connaissance d'informations plus précises et officielles.

3°) Effectifs

Pour la rentrée 2017 :

- Départs en 6^{ème} : 5 élèves et 1 départ en maternelle
- Arrivées en MS : 6 élèves + 1 arrivée en CM1

Soit un effectif prévisionnel total de 42 élèves (en 2016-2017 : 41 élèves)

MS : 6 élèves

GS : 7 élèves

CP : 6 élèves

CE1 : 7 élèves

CE2 : 6 élèves

CM1 : 5 élèves

CM2 : 5 élèves

Concernant la répartition des niveaux, 2 possibilités sont à envisager avec les CE1 soit dans la classe de MS GS CP soit dans la classe de CE2 CM1 CM2. Elle se décidera en veillant à ce que l'organisation pédagogique soit la plus favorable à de bonnes conditions d'enseignement pour les élèves.

Pour l'équipe enseignante, l'année prochaine :

Mme Guerrin qui était titulaire du poste de la classe des Grands a obtenu une mutation sur Baume les Dames. Son poste a donc été libéré, Mme Guy Alexandra l'a obtenu, elle est actuellement en congé parental jusqu'au mois de novembre (reconductible). Nous lui souhaitons la bienvenue.

Mme Durand quitte l'école, l'équipe éducative tient à la remercier pour son investissement et la qualité de son travail dans une classe à 4 niveaux qui nécessite au quotidien une gymnastique de l'esprit et une organisation pédagogique bien mise au point.

Mme Magnenet reste sur le poste de la classe des petits ainsi que la direction avec un temps partiel avec un jour par semaine non travaillé où elle sera complétée.

Mme Magnenet remercie Mr Watiez pour la qualité du travail effectué pendant son congé maternité et pendant son jour libéré de temps partiel.

Les représentantes des parents d'élèves

La directrice

RENTREE DES CLASSES : le lundi 4 septembre 2017